Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-213503147-20251125-2025_38-DE

COMMUNE DE SAINT SULIAC

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15 - Présents : 11 - Votants : 12
Date de convocation : 19/11/2025
L'an deux mil-vingt-cinq, le vingt-cinq novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Suliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal BIANCO, Maire.

Présents : M. BIANCO Pascal, Mme ALLAIN Laurence, M. Remy BOUVET, M. BRIAND Jean- Pierre, M. PERDRIEL Erik, Mme FIQUET Isabelle, Mme COUTURIER Michèle, Mme BORDIER Colette, Mme BERGER Mathilde, M. POIRIER Christophe, M LEIGNEL Jean- Guy

Absents excusés M. TAVET Alain, M. SALMON Julien, Mme BOURGES-HELIE Magali, M. LEFEUVRE Aymeric a donné pouvoir à BIANCO Pascal.
Secrétaire : M. POIRIER Christophe

DELIBERATION N°2025-38

FINANCES LOCALES

Objet : Subvention exceptionnelle de fonctionnement accordée à l'association « Omnisport suliaçais » pour la participation au tournoi « Les Plus Beaux Villages de France » .

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la demande de subvention présentée par l'association « Omnisport Suliaçais » pour la participation au tournoi « Les Plus Beaux Villages de France » du 28 au 31 mai 2025 à Séguret (*Vaucluse),*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

Décide :
- D'allouer à l'association « Omnisport Suliaçais » une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 2 580.40 € pour leur participation au tournoi « Les Plus Beaux Villages de France » du 28 mai au samedi 31 mai 2025 à *Séguret.* .

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-SULIAC (ILLE-&-VILAINE)

Pascal BIANCO